



LESCUROIS

Bulletin Municipal de LESCURE | DÉCEMBRE 2024 - n°35

↳ ÉDITORIAL



Chaque fin d'année est le moment de faire le point sur les travaux réalisés mais aussi la présentation des projets à venir. Mais cette fin 2024, avec les incertitudes que l'on appréhende et les diverses crises que nous traversons, que ce soit du côté de l'agriculture, de l'artisanat, et économique pour tous, nous nous devons d'être prudents dans nos investissements. En effet les annonces gouvernementales sur les dépenses des collectivités et les économies que nous devrions faire, ne laissent rien présager de bon pour le montant des dotations qui nous seront allouées. Nos communes rurales ne sont pas des communes dépensières à outrance, nos budgets sont obligatoirement à l'équilibre, et nous avons toujours des dépenses incompressibles sur l'école et son fonctionnement, la voirie qui représente chez nous 38 km de voies communales à entretenir convenablement, les bâtiments communaux, en ce compris les églises propriété de la commune. En bref, l'année qui vient de s'écouler avec ses turbulences et ses attentes a tout de même permis la réalisation des opérations déterminées sur le programme travaux voirie qui s'achève péniblement vue les conditions météorologiques de cet au-

tomne, et le début 2025 verra débuter les travaux d'agrandissement de la salle municipale.

Les projections pour l'année prochaine restent assez restreintes et ne porteront que sur les travaux nécessaires et urgents, d'autres parties de voirie communale à entretenir chaque année, la sécurité avec la poursuite de la mise en place de points de défense incendie, et l'entretien de bâtiments communaux présentant quelques faiblesses. Nous laisserons pour l'instant l'étude de projets de plus grande ampleur pour un avenir un peu plus serein.

Toujours avec volonté et détermination, même si tout paraît plus difficile aujourd'hui, le but de l'équipe municipale pour cette dernière année de mandature, est d'apporter son soutien aux associations communales qui font un travail remarquable pour accueillir nos administrés dans les activités diverses et maintenir ainsi un lien social, et de répondre dans la mesure du possible à vos attentes pour la gestion de la commune.

Avec l'ensemble des élus du conseil municipal, nous vous adressons tous nos vœux les plus sincères et chaleureux pour une nouvelle année 2025 que nous vous souhaitons bien plus sereine et pleine d'espérance. Bonne année à tous.

Le Maire – Maryse PERIGAUD

↳ LES DATES À RETENIR : DU CÔTÉ DE LA MUNICIPALITÉ

- Vœux de la municipalité et galette des rois :
Dimanche 19 janvier à 16H00 à la salle municipale complexe sportif
- Repas des retraités : Dimanche 16 mars à 12 H 00
- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 :
Jeudi 8 mai à 11 H 30 au Monument aux Morts

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- APE - ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES
LOTO DES ÉCOLIERS DE LESCURE :
Dimanche 26 janvier 2025 à 14 H
salle municipale complexe sportif
Rens. ape.lescure@orange.fr - ou tél. 06.81.75.82.97.

COMITE DES FETES

- BAL DE PRINTEMPS - Samedi 10 mai 2025

↳ VIE COMMUNALE

Des nouvelles de la rentrée scolaire

Comme indiqué au premier semestre l'effectif de la rentrée de septembre a confirmé la fermeture d'une classe sur l'école communale. Le fonctionnement a donc dû être adapté et les salles de classes modifiées pour accueillir les deux groupes. La répartition pour adapter un effectif de 46 élèves, soit 23 élèves par enseignante a été déterminée ainsi : Classe de Mme DELBREIL : PS-MS-GS (maternelles) et CM2 et classe de Mme ROUSSE : CP-CE1-CE2-CM1 avec des variations sur l'accueil des groupes selon les matières et les activités. Compte tenu de ces changements l'accueil des enfants de 2 ans n'est plus possible en section TPS.

- FEU DE LA ST JEAN et soirée grillades :
Samedi 28 juin 2025

GV LESCURE :

- Après-midi Thé dansant Chandeleur :
Dimanche 2 février 2025
- Marche nocturne suivie d'un repas : Samedi 17 mai 2025

↳ ÉTAT CIVIL

MARIAGE :

Jean-Claude DOMINGUEZ et Hélène FONTA, le 17 août 2024
Eve BEAUPERE et Audrey GARCIA RUIZ, le 24 août 2024
Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

NAISSANCES :

Saphir, fils de Gaël ARNAUD et Catherine ROGER, né le 8 juillet 2024. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Tout le personnel affecté à l'école reste en place pour assurer les mêmes prestations au niveau accueil garderie, cantine et activités périscolaires.

L'Association de Parents d'Elèves (APE) a renouvelé ses manifestations par un marché de Noël le 7 décembre dernier, afin de venir soutenir la coopérative scolaire pour les projets de sorties et classe découverte en réflexion pour la fin de l'année. La date du grand loto des écoliers est d'ores et déjà fixée au 26 janvier 2025. Les bénéfices réalisés viendront compléter les financements nécessaires et alléger la charge revenant aux familles. Pour le soutien aux différents projets rendez-vous est donc donné à cette date pour que l'école communale reste accueillante et attractive par les actions et les projets portés par les enseignantes.

↘ **VIE COMMUNALE : Bonne retraite Béatrice**



En cette fin d'année Béatrice quitte son poste de secrétaire de mairie après 30 années de service auprès des équipes municipales successives et sous la direction de 4 maires avec lesquels elle a partagé ses compétences et sa carrière dans la fonction publique territoriale avec assiduité, volonté et patience. Elle fait aujourd'hui valoir ses droits à une retraite bien méritée et nous la remercions vivement de nous avoir apporté son savoir, sa mémoire des dossiers, et toutes ses connaissances lorsque notre toute nouvelle équipe municipale est arrivée à la gestion de la mairie. Sans elle nous étions dans l'incapacité de prendre en charge la gestion des affaires communales et les procédures spécifiques à appliquer. Nous lui souhaitons donc une longue et belle retraite auprès de sa famille.

Et pour assurer son remplacement nous accueillons Gaëlle qui a rejoint son poste depuis le mois d'août, en binôme avec Béatrice, pour une formation aux diverses tâches à assurer au secrétariat de mairie, poste qui demande énormément de polyvalence au niveau des fonctions à assurer, allant du simple accueil, au service de l'état civil, constitution des dossiers, gestion de la facturation et mandatement des paiements, saisie des payes, déclarations sociales en relation avec la trésorerie, dossiers d'urbanisme, relations avec les organismes d'état, le tout avec une bonne maîtrise en informatique, toutes les procédures et déclarations étant actuellement dématérialisées, etc... Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe des agents au service de notre collectivité et des élus en place, et de ceux qui viendront par la suite assurer leurs fonctions.

↘ **PROGRAMMES TRAVAUX** **Voirie communale**

Les chaussées subissent des dégâts récurrents sous l'effet du trafic, du ruissellement des eaux de pluie et surtout du climat. Dans le cadre de l'entretien, de la préservation de la voirie et le renforcement de la sécurité, les mois de novembre et décembre auront vu la réalisation d'un enrochement sur la Voie Communale menant au Lieu-Dit Le Fajaou. Il a été également réalisé des reprises de revêtement sur les chemins de l'Escarabiche, Maillet d'Auribail et Pont de Lort. Pour un montant global de 49.927,00 € HT. Il y a aussi un grand nombre d'ornières un peu partout sur la commune et pour cela, nous avons été démarchés par une entreprise de Lavelanet, Asphalte Thermo Solutions (ATS), utilisant de nouveaux procédés, applications de résine à chaud ou à froid par thermocollage. Ce procédé, assez peu développé en France, est utilisé depuis quelques années dans les pays du Nord de l'Europe. Nous avons donc décidé d'essayer et, dans un premier temps, nous leur avons confié la réfection des ornières à Noaille, Loubersenac, les Lannes et sur le chemin de l'Escarabiche. A suivre... Pour 2025, toujours dans le cadre du regroupement de travaux de voirie par la Communauté de Communes, nous avons programmé la réfection de la VC6 à Font de Bise, avec création de trois travers d'eau qui feront également usage de ralentisseurs, au vu du nombre de plaintes, pour palier aux vitesses excessives. Il est également prévu de revoir les accotements de la voie communale menant au Lieu-dit Sarrat de Cos et de goudronner la voie communale nouvellement nommée VC1e au Lieu-dit Pont de Lort.



Travaux SDE 09

Comme nous vous l'avons précisé lors de notre dernière édition, le SDE09 a procédé au remplacement des 17 points lumineux dans la traversée de La Baure sur la RD 117.

Montant total de 12000 Euros HT financé à 50 % par le Département, 25 % par le SDE09 et 25 % par la commune soit un reste à charge de 3.000,00 €. D'autre part, à la demande des nouveaux résidents de Cabosse, un renforcement de la ligne électrique partant de la Plagne et arrivant à Cabosse a été réalisé par le SDE09 (Service Départemental). Malgré la gêne que cela a pu engendrer pour les riverains et devant la difficulté d'installer de nouveaux poteaux, cette ligne a été intégralement enterrée. Mais une surprise les attendait à environ 600 mètres de La Goutte; les ouvriers de l'entreprise Gabarre qui effectuaient les travaux ont mis à jour une cavité d'environ 15 mètres de profondeur. Les travaux ont été interrompus. Les services de la Mairie ont prévenu la DREAL et des spéléologues ont été dépêchés sur place afin de définir si cette découverte pouvait avoir un intérêt géologique ou culturel. Ce qui ne fut pas le cas. Cette ouverture va donc être recouverte par une dalle en béton sur plusieurs mètres afin de garantir la sécurité des usagers, particuliers, agriculteurs et d'éventuels véhicules de secours. Le coût de ces travaux supplémentaires et imprévus sont pris en charge par le SDE09. La facture totale pour l'ensemble des travaux d'électrification avoisine les 400.000,00 Euros, pris en charge intégralement dans le programme d'aide à l'électrification rurale qui permet d'exonérer les communes de toute participation financière.

↘ **PROJETS POUR 2025**

Travaux salle municipale complexe sportif

Les travaux prévus pour l'agrandissement la salle municipale avec une pièce de stockage et couverture de la terrasse débiteront courant février 2025, et seront réalisés par l'entreprise ANTRAS du groupe Comminges Bâtiments. Pendant la durée de l'intervention l'arrière du bâtiment sera clôturé et les portes condamnées pour une sécurisation maximale du chantier. Les associations qui utilisent la salle municipale pour les cours de gymnastique, les répétitions de chorale ou de danse seront en mesure de poursuivre leurs activités avec quelques désagréments éventuels. Les dirigeants des associations devront prendre toutes les mesures nécessaires afin que les participants ou le public respectent les espaces clos du chantier. Par contre aucun contrat de location de la salle municipale pour des soirées, des repas ou autre ne pourra être accepté afin de sécuriser le site sur les week-ends, la nuit et ce pendant toute la durée des travaux qui devraient se terminer fin mai/début juin. Les locations pourront reprendre à compter de l'été prochain.

Défense Incendie

La commune se compose d'un habitat très dispersé avec une vingtaine de hameaux, et la défense incendie est largement insuffisante pour répondre aux dispositions du règlement départemental contre l'incendie. Afin de répondre à une mise en conformité, le projet d'installation de 4 PEI supplémentaires a été étudié avec les services du SDIS.

Pour 2025 les projets validés portent sur une bouche incendie raccordée à la réserve d'eau au hameau de Birosse, et l'acquisition de 3 citernes souples pour une installation sur les points

stratégiques en concertation avec les jeunes agriculteurs ayant des projets de construction de bâtiment photovoltaïques avec obligation de pose d'une réserve incendie. L'emprise au sol déterminée étant privée, les propriétaires ont donné leur accord pour mettre ces PEI à disposition du service public de DECI de la commune après installation, ainsi que laisser libre leur accessibilité par le SDIS en toute circonstance. L'un de ces PEI sera ainsi positionné à Pobusca (convention avec le GAEC MAN-DROU), le second à La Plagne (convention avec Cédric PUJOL). Ces différents points de défense incendie seront intégrés dans la base départementale de DECI.

Travaux Clocher de Noguès

Depuis plusieurs mois les riverains de Saint-Jean ont alerté la municipalité de dégâts causés par les intempéries sur le petit toit de protection du clocher de l'église de Saint-Jean et du danger d'effondrement sur la toiture globale de l'église. Effectivement après visite de contrôle, il devient urgent et nécessaire d'intervenir sur cette partie pour une restauration afin de protéger le mécanisme des cloches.

D'autre part, la toiture du préau et l'escalier bois permettant l'accès au clocher présentent également des dégradations suite aux infiltrations récurrentes et une intervention sur le remplacement de poutres et chevrons devient urgente pour maintenir cet édifice en état et sécuriser l'accès au cimetière attenant.

Le coût des travaux évalué à 12.400,00 € fera l'objet de dépôt de dossiers de demande de subvention qui seront déposés auprès des organismes d'état et du département dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine communal.

Comité des fêtes

2024, année particulière pour la fête de notre petit village, tant par le froid qui nous a surpris, que par le remplacement de la traditionnelle moungetado du samedi soir, pari risqué mais réussi. Courageux, comme à leur habitude, les festaièrs ont répondu présents pour venir se régaler dès le vendredi soir avec la soirée saucisse, pommes grenailles, et le lendemain avec une entrecôte, cuite à la perfection au feu de bois, accompagnée de frites, et profiter d'une super ambiance tout au long du weekend, une belle réussite pour cette édition.

Le comité des Fêtes remercie l'ensemble des participants, mais également les familles pour leurs dons et leur accueil à l'occasion du tour de table du dimanche et souhaite aux escuroises et aux escurois de très belles fêtes de fin d'année. Rendez-vous pour de nouvelles festivités dès le 10 mai avec le bal de printemps et le 28 juin avec le feu de la St Jean.

Appel à toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir et rejoindre leur équipe :

Contact : Jérémy RECH 06.75.75.35.05. – Président.



USL : des débuts prometteurs

Elles s'appellent Julie, Morgane, Carole, Magalie, Chloé, Marjorie, Lila, Carole, et partagent la même passion du foot ! Vendredi 26 octobre ces joueuses de l'équipe féminine de Lescure ont fait

leurs premiers pas en compétition ! Un jour mémorable pour l'US Lescure et la communauté locale : l'équipe féminine de football a disputé ses tous premiers matches officiels en rencontrant Vernajoul et un grand pas en avant pour le football féminin sur notre territoire. Ces premiers matches sont seulement le début pour l'équipe féminine de Lescure. Au-delà du résultat, c'est un symbole d'espoir et d'évolution pour le football féminin local. Le club s'engage d'ailleurs à continuer d'accompagner et de développer cette équipe, avec des entraînements réguliers, des matches et des opportunités de compétitions à venir. L'US Lescure souhaite également rappeler que l'équipe féminine est ouverte aux nouvelles recrues. Toute personne intéressée par le football, quel que soit son niveau, est la bienvenue pour rejoindre cette belle aventure sportive et humaine. Pour plus d'informations, contactez le club au 06.82.55.03.53. Bravo aux joueuses de l'équipe féminine de l'US Lescure pour ce début inspirant et que cette participation soit la première d'une longue série de succès !

L'Escuroise 2024 : une année particulière

C'est sous une semaine très pluvieuse que les bénévoles de L'Escuroise ont œuvré à cette journée.

Bottes et parkas étaient au rendez-vous des jours précédents le 19 octobre.



Il a fallu modifier, aménager et prendre des décisions de dernière minute. La météo capricieuse de cette édition 2024 a fait des siennes. Mais le Samedi 19, le soleil brillait sur les sommets enneigés. Une belle journée s'annonçait. Elle venait remonter le moral des troupes. Coureurs et marcheurs étaient une fois de plus au rendez-vous. Ce sont 187 coureurs qui ont emprunté les sentiers boueux et dévalé parfois sur les fesses des pentes un peu trop arrosées. Malgré cela les sourires étaient présents à leur retour. Bravo à ces passionnés pour leur détermination. Quant aux marcheurs, ils étaient 220. Entre amis, en famille, mais tous là pour apporter leur soutien à notre journée et à celle d'Arthur. Car il était bien là lui aussi, dans son fauteuil avec ses parents, pour effectuer la marche à mobilité réduite. Une très belle journée de solidarité en partenariat avec la fondation Groupama qui nous a permis de remettre un chèque de 1 300€ à l'association "un pas vers l'autonomie 09." Merci à tous pour leur participation et leur soutien à L'Escuroise. Merci aux 32 bénévoles présents pour cette journée. Leur aide ponctuelle est d'une très grande utilité pour l'organisation et la réussite de cet événement. Bravo aux membres actifs de l'association pour leur courage et leur investissement particulier cette année. Rendez-vous en 2025.

Le Président : Alain SOUCASSE

Les Amis du Clocher de Noguès

Une journée de marche et de partage autour du clocher de Noguès. Le dernier week-end de septembre, "Les amis du clocher de Noguès" en collaboration avec l'Association "Le chemin de St Saint -Jacques du Piémont Ariège Pyrénées" a organisé une marche découverte du Clocher de Noguès.



Cet événement a rassemblé 45 marcheurs, tous désireux de découvrir ou redécouvrir le clocher de Noguès, un lieu chargé d'histoire et de tranquillité. La journée a été marquée par un moment fort : l'inauguration du premier des deux bancs offerts par l'association "Le chemin de St Saint -Jacques". Ce banc sera désormais une halte de bienvenue pour les pèlerins empruntant le chemin de St Saint -Jacques de Compostelle qui passe sur le sentier à proximité. Le deuxième a été placé à la Mairie. Après cette étape, les marcheurs ont partagé un apéritif offert par "Les amis du clocher de Noguès" dans une ambiance chaleureuse et détendue, et un pique-nique qui a renforcé l'esprit de convivialité entre les participants.

L'équipe dirigeante tient ici à remercier les personnes qui travaillent 4 à 5 fois par an au débroussaillage pour que ce site soit toujours un lieu bien entretenu où il fait bon s'arrêter et se reposer. Merci aussi aux 8 bénévoles de l'association qui sont venues le 12 octobre participer au nettoyage de l'église de St Jean. Pour rejoindre l'association et tous renseignements sur ses activités, contacter Geneviève SERAN, Présidente au 06-73-41-10-63 ou Philippe LE SAINT, trésorier au 06-65-04-61-64.

Association Pas à Pas

L'association de marche PAS à PAS a proposé encore cette année un programme varié à ses adhérents toujours aussi nombreux. Ses membres toujours très actifs, sous la houlette de Simone PUJOL



la présidente, sont originaires de Lescure et des communes avoisinantes. Les animations ont débuté par la dégustation de la traditionnelle galette des rois au mois de janvier et les crêpes pour la chandeleur. En mars, une cinquantaine de marcheurs, munis de leur lampe frontale ont participé à une marche nocturne sur les hauteurs de Brosses, et du 13 au 15 mai, le traditionnel voyage a conduit les participants à la fête des fleurs à Gérone en Espagne. Malgré la météo maussade, le groupe est rentré ravi de cette escapade et enchanté par la beauté de la région. Le 28 juin, l'association a tenu son assemblée générale suivie du traditionnel méchoui préparé par deux adhérents qui ont régalié l'ensemble des participants. Le 17 octobre, une soixantaine d'adhérents ont visité le Grand Site de Saint-Bertrand -de-Comminges /Valcabrère, remarquable site archéologique au pied des Pyrénées. Et l'après-midi a été consacrée à la visite du domaine du château de Valmirande à Montréjeau, son parc, ses jardins et sa magnifique chapelle construite en 1905.

Le 22 novembre, 80 participants ont fêté l'arrivée du Beaujolais nouveau et dégusté une excellente daube de joue de bœuf préparée par les « cordons bleus » du bureau. Par ailleurs, une collecte a été organisée auprès des adhérents au profit de l'association Bel Horizon pour la lutte contre le cancer et a permis de récolter 305 euros.

L'association propose toujours 3 randonnées par semaine réparties en 3 groupes de niveaux différents.

→ **Groupe 1** : vendredi, souvent sur la journée, à la découverte de parcours en haute altitude sur des sentiers bien balisés et des itinéraires assez exigeants.

→ **Groupe 2** : vendredi, circuits proposés dotés d'un dénivelé moyennement important.

→ **Groupe 3** : mardi après-midi sur des parcours assez faciles et sans dénivelé avec un effectif en forte augmentation.

Les membres du conseil d'administration travaillent à la préparation du programme de l'année 2025.

➤ VIE ASSOCIATIVE

Gym Volontaire Lescure : une rentrée sportive

Depuis le 2 septembre, les cours ont repris à la Gym Volontaire et les effectifs ne cessent d'augmenter, déjà 85 inscrits en cette fin de trimestre. En effet cette année, un cours Pilates est venu étoffer les trois séances de Gym existantes : Gym Douce le lundi 9h30-10h30, Gym Tonic le mardi 20h30-21h30 et le jeudi Yoga 20h30-21h30. Vu le succès de cette discipline, l'équipe dirigeante a mis en place 2 heures le mercredi : Une Séance de 9h00 à 10h00 et un deuxième de 10h15 à 11h15. L'association propose aussi deux séances de Marche Active sur la voie verte le mardi et le jeudi 9h30-10h30 et des danses Country le mercredi 20h30-21h30. Tous les cours sont assurés par Fatima, une animatrice diplômée "Gymnastique Volontaire Sport Santé" et certifiée Yoga, Pilates et sport sur ordonnance, qui veille que chaque séance se déroule dans une ambiance conviviale, sans recherche de performance sportive. La GV Lescure tient à offrir un espace où chacun peut progresser à son rythme. Fortement impliquée dans la vie du village, l'association « GV Lescure » organise également différentes animations tout au long de l'année pour adhérents et non adhérents :

Une sortie raquettes (date à déterminer suivant enneigement), dimanche 2 février : fête de la chandeleur, après-midi Thé dansant avec l'association "Art Danses en Couserans", une marche nocturne le samedi 17 Mai et la Fête de fin d'année en Juillet. Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre, nous proposons deux séances gratuites aux nouveaux adhérents.

Renseignements 06-73-41-10-63 : Geneviève SERAN, Présidente

Collectif Lescure Téléthon

Une fois encore la solidarité a été au rendez vous de ce Téléthon 2024. En avant première le 16 Novembre était organisé le tradi-



tionnel Confit/Frites du diner dansant qui a rassemblé plus de 110 convives. Le vendredi 29 Novembre alors que Paris fait la fête, l'Église de Lescure raisonne de mille voix. Le public a eu le plaisir d'écouter Nicole RIEU dont la voix a pu trouver sa place dans cette belle église, suivie par le duo Nico & Kélyan qui a fait vibrer l'auditoire avec les reprises bien connues de succès actuels. La journée du 1er Décembre a été riche en animations placées sous le signe de la danse et du défi "Tous Bâtisseurs". La journée a débuté par une démonstration de Karaté par le Karaté Club du Couserans, place à la danse avec l'association GV Lescure. Le marché gourmand avec vente de pâtisseries, de Milla particulièrement réussi et la daube de sanglier ont connu un véritable succès. Le soleil venu participer à la fête a permis à certains de déjeuner sur la terrasse en dégustant un délicieux et riche café gourmand.



L'après-midi place au spectacle de l'association « Enibas » cabaret, claquettes, suivi par les danses contemporaines de l'association "C temps dansent" prestations qui ont ravi les spectateurs et remporté un vrai succès. L'association « Couserans Country 09 » et la section Country de la « GV Lescure » ont réuni leurs pas pour une belle démonstration de danses country et initiation au public qui a répondu présent. Tout au long de la journée la roue de la fortune a permis aux joueurs de gagner de nombreux lots. Sur le thème « Tous Bâtisseurs » le défi a été relevé avec la pose de plus de 400 boîtes de conserves permettant de bâtir une réplique du clocher de Noguès monument emblématique de la commune. La journée se terminant dans la bonne humeur, l'heure des comptes a sonné, et le Collectif Lescure Téléthon est fier de remettre à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) la somme de 6.051,75 €, et remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire que cette journée de solidarité et de partage soit une belle réussite. A l'heure de ce bilan positif les organisateurs vous donnent rendez-vous en 2025. Bonnes Fêtes de fin d'année. **Le Collectif Lescure Téléthon.**

➤ INFORMATIONS DIVERSES

Points de tri

La répartition des points de tri est d'environ 1 pour 100 habitants et la commune était jusqu'à présent équipée de 3 points bien distincts pour les verres, emballages, et papiers : 1 secteur école, 1 secteur La Plagne, et 1 secteur La Baure au carrefour de la RD119 et 117. Cette dernière installation était stratégiquement intéressante au carrefour de plusieurs accès mais souvent sujette aux dépôts sauvages de toutes sortes et dangereuse pour les usagers et les agents de collecte. Ce point a donc été déplacé à l'entrée du parking du terrain de sport au complexe sportif, afin de desservir les usagers de l'ouest de la commune en toute sécurité. Les deux autres points sont conservés avec l'ajout d'une borne à carton au niveau du parking de l'école. En complément, un nouveau point a été ajouté au niveau du cimetière au Vieux Village pour desservir les habitations maintenant nombreuses et les usagers des haieux environnants.

Campagne de vidange assainissements individuels

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire pour la campagne de vidange des installations d'assainissement individuels, afin d'en assurer un entretien régulier et de les pérenniser. Ce regroupement permet d'obtenir un tarif avantageux.

Cette prestation est toujours d'actualité et si vous êtes intéressés, vous devez vous inscrire en mairie pour un regroupement des demandes au plus tard le 31 janvier pour permettre de lancer une demande de devis aux différents prestataires et programmer les rendez-vous des interventions.

Arrêt du réseau cuivre ADSL

Les services THD 09 informent que les enjeux du déploiement du très haut débit en Ariège et les choix retenus sont atteints, soit 100 % fibre sur tout le département avec un unique réseau filaire de très haut débit pour tous, et qu'une nouvelle étape va être franchie pour abandonner définitivement le réseau cuivre.

En janvier 2028 l'ensemble des services sur cuivre seront définitivement arrêtés et les utilisateurs devront avoir migré sur la nouvelle technologie du réseau Fibre. Dès à présent il convient donc d'anticiper les besoins pour chaque foyer et de commencer à prendre les renseignements nécessaires au projet de raccordement à la Fibre par l'intermédiaire des opérateurs téléphoniques venant sur le réseau ariégeois (Orange, SFR et Bouygues). En effet, les raisons techniques de meilleure performance sur internet, et TV ne sont

pas les seules à prendre en compte pour retarder les raccordements, les abonnements classiques téléphone fixe et dispositifs de téléassistance y sont liés et seront arrêtés, plus aucun client ne pourra utiliser le service du réseau cuivre. D'autre part, en lien avec l'entretien des réseaux, les services du département ont lancé un programme de viabilisation de la fibre optique afin de répondre aux enjeux de fiabilité et de sécurité des usagers, par de grands travaux de débroussaillage sur lignes installées sur les axes routiers du département. Les travaux sur la commune sont prévus à partir du 6 janvier 2025 sur la RD119 de Lescure au Mas d'Azil. Des coupes d'arbres et débroussaillage de haies seront effectuées sur cet axe en accord avec les propriétaires lorsque les travaux ont une emprise sur les terrains privés et engendreront des perturbations pour la circulation qui sera alternée pendant quelques temps. (notice explicative du programme de viabilisation de la fibre optique consultable en annexe).

Mise à jour des listes électorales

Les listes électorales sont gérées par le Répertoire Electoral Unique (REU) en liaison avec l'INSEE. La Commission de Contrôle des listes électorales est constituée d'une présidente, d'une déléguée du Tribunal de Grande Instance et d'une déléguée de la Préfecture nommées pour 3 années par le préfet. Cette commission est réunie en fin d'année ou avant chaque période électorale afin de valider les inscriptions de droit commun et les inscriptions d'office (INSEE) mais aussi de vérifier la légitimité des électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune selon les règles suivantes :

➔ Domicile établi dans la commune depuis 6 mois au moins et leurs enfants de moins de 26 ans.

➔ Assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaire public.

➔ Rattachés à la commune en raison de leur situation personnelle et/ou fiscale sur présentation d'une justification (électeur de plus de 26 ans avec justificatif de domicile ou de résidence, propriétaire, ou ayant qualité de gérant ou associé d'une société ou exploitation inscrite au rôle de la commune, etc...)

Dans la mesure où les conditions d'inscription ne sont pas remplies, et en l'absence de justificatif prouvant la légitimité du maintien de l'inscription sur la liste électorale, la commission de contrôle adresse un courrier d'information de projet de radiation. Cette radiation devient effective en l'absence de réponse ou en l'absence des justificatifs demandés à l'expiration du délai d'un mois. Un contrôle peut être opéré par l'INSEE et la commission électorale doit être en mesure de donner les justificatifs.